

Compte-rendu du CCE des 13 et 14 juin 2017

Présent(e)s pour la CGT :

Abal-Kassim Ali Combo (Mayotte 1ère), **Philippe Cornet** (Pôle Nord-Est), **Fabrice Craig** (Guyane 1ère), **Véronique Faucher** (Pôle Sud-Ouest), **Chantal Frémy** (Pôle Sud-Ouest), **Sophie Goubil** (Pôle Nord-Ouest), **Jean-Hervé Guilcher** (Pôle Nord-Ouest), **Carole Herbin** (Pôle Nord-Est), **Annabelle Igier** (Pôle Nord-Est), **Isabelle Joly** (Pôle Sud-Est), **Gaby Laurier** (Martinique 1ère), **Jean-Hugues Lec Kao** (Réunion 1ère), **Katalina Lutui** (Wallis et Futuna 1^{ère}), **Fernando Malverde** (Pôle Nord-Ouest), **François Marlin** (Martinique 1ère), **William Maunier** (Pôle Nord-Est), **Pierre Mouchel** (Pôle Sud-Ouest), **Johny Payet** (Réunion 1ère), **Pascal Percie du Sert** (Pôle Sud-Est), **Aïda Pratte** (Pôle Sud-Est), **Christophe Porro** (Pôle Sud-Est), **Didier Ricou** (Polynésie 1ère), **Vincent Rivière** (Pôle Sud-Ouest), **Attoumani Simba** (Mayotte 1^{ère}), **Tamaseno Tukumuli** (Wallis et Futuna 1ère).

Représentant syndical : **Marc Chauvelot** (Siège)

| | | | |
|---|---|----------------------------|----|
| 1. Situation générale..... | 1 | 10. DEMAT | 8 |
| 2. Commission Outre-mer | 3 | 11. SIRH | 8 |
| 3. Programmes régionaux. Point d'étape..... | 3 | 12. DEMAT RH..... | 8 |
| 4. Situation à Vanves..... | 4 | 13. Info 2015..... | 9 |
| 5. Chaîne info..... | 5 | 14. Charte éthique..... | 10 |
| 6. Feuilleton de Montpellier..... | 5 | 15. Emploi..... | 10 |
| 7. Arrêté des comptes 2016..... | 6 | 16. Bilan social 2016..... | 11 |
| 8. Outil Planif..... | 7 | | |
| 9. Outil mission..... | 7 | | |

Le CCE a rendu hommage à Hervé Ghesquière, en observant une minute de silence, lorsque cette triste nouvelle a été connue.

I. Situation générale

La patronne a ouvert le CCE par un tour d'horizon de l'actualité de l'entreprise.

- ♦ **Situation financière.** Elle est conforme aux objectifs en cours d'année, mais on observe un petit retard sur la pub. En cause : les après-midis de France 2 qui ont plongé, même si on observe un léger rebond, et l'information nationale.
- ♦ **Audiences.** La fragmentation s'accélère, avec une montée en puissance des chaînes thématiques de la

TNT. L'écart se resserre avec les chaînes généralistes qui ne représentent plus que 57,7% de l'audience (-3,6% en un an).

L'audience globale du groupe est descendue à 27,5%. France 2 à elle seule a subi une chute d'1,2% à 12,5 % mais avec un début de rebond en mai à 13,1%. L'audience de juin devrait être améliorée par l'effet Roland-Garros.

Les autres chaînes vont mieux : France 3 est stable, France 5 progresse, ainsi que France Ô, les programmes pour enfants fonctionnent bien sur France 4.

- ♦ **La fiction.** Elle a le vent en poupe. Capitaine Marleau fait des cartons sur France 3 à 7 millions de téléspectateurs. Sur France 2, Candice Renoir ou Cherif ont battu des records. L'activité des filiales cinéma a connu des succès à Cannes avec 14 films en compétition et le Grand prix du jury pour « 120 battements par minute ».
- ♦ **Antennes.** Des expériences de programmation ont été couronnées de succès, en particulier la diffusion de la finale de foot féminin en prime time qui a fait une très bonne audience. Roland-Garros a bénéficié d'une bonne météo. Succès de l'Eurovision ou du concert des Prodiges dans les Hauts de France. Même satisfaction pour le documentaire Planète animale.
- ♦ **Information.** Les élections ont donné lieu à 817 heures de programmes sur les chaînes du groupe. France 2 a été deux fois leader, notamment sur la soirée électorale des législatives. Entre France 2 et France 3, le groupe a atteint 34% de part de marché et 7 millions de téléspectateurs ce soir-là.
- ♦ **Eviction de Pujadas et départ de Field.** Delphine Ernotte est revenue sur le départ du présentateur du 20h, en rendant hommage à la rigueur et au professionnalisme de ce « capitaine d'équipe ». Selon la présidente, ce choix de changement fait suite à un triple constat : il y a une forte défiance des téléspectateurs à l'endroit de l'info. Les rencontres avec le public ont fait apparaître une demande de renouvellement. Le JT de 20h va être repensé à la rentrée, tant sur la forme que sur le fond.

Suite au départ de Field – on a appris entre temps qu'il restait dans le groupe

sur un projet fumeux – Delphine Ernotte a choisi Yannick Lebranchant, dont elle a « apprécié le travail sur la réforme de France 3 ». Il devra poursuivre les chantiers info 2015, franceinfo et travailler sur les attentes du public vis à vis d'une info de service public.

- ♦ **Téléspectateurs.** 2000 personnes ont participé à des rencontres à Paris et en région au cours des derniers mois. Selon la direction, le public attend de sa télévision qu'elle restaure le lien social, à travers une information de référence et de proximité. Les familles, les jeunes, les quartiers populaires et les grands témoins de proximité se sentent aujourd'hui mal représentés sur nos antennes. La direction entend renouveler ces rencontres trois fois par an.
- ♦ **COM régionaux.** La patronne a évoqué l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) initié par la région Nouvelle-Aquitaine (en précisant que FTV allait y répondre. Il s'agirait d'un canal dédié à une nouvelle offre de programmes régionaux sur l'ADSL et le câble, qui pourrait voir le jour au 1er semestre 2018. Pour la Bretagne, où le COM actuel évoque le projet d'une telle chaîne, Delphine Ernotte affirme la nécessité d'aller « un cran plus loin » : « On va négocier un nouveau COM avec la Bretagne qui va dans ce sens d'une chaîne de plein exercice ». Elle doit rencontrer prochainement le président de la région, ainsi que celui de l'Occitanie.
- ♦ **Relations avec la tutelle.** Mme Ernotte s'est montrée discrète, évoquant brièvement un déjeuner du 14 juin chez la ministre de la culture. Au menu, selon la presse, des rapprochements entre FTV et Radio France, la réforme de la redevance, la question de la publicité après 20H, la nomination des PDG par les conseils d'administration, la chronologie des médias...

2. Commission Outre-mer

- *Convergence des médias.*

Depuis 2013 et le lancement du Plan Horizon 2015, chaque station ultramarine a initié sa propre réorganisation : mise en place çà et là de rédacteurs-rices en chef communs radio-télé-numérique et/ou de directeurs éditoriaux, page Facebook alimentée aussi bien par les journalistes que par les OPV et les animateurs à St-Pierre-et-Miquelon, pour gagner en réactivité, etc. Mais, passé la phase de lancement, le projet marque le pas par endroits. La direction affirme que la dynamique se poursuit. Un séminaire est prévu fin juin à Malakoff réunissant la direction du Pôle Outre-Mer et les directions des stations 1^{ères}, avec notamment un point sur la convergence des médias et l'avancée des projets.

- *Situation de Réunion 1ère.*

La direction du Pôle Outre-mer a présenté un plan d'action pour reconquérir durablement les publics de Réunion 1ère.

Selon elle, cela va prendre du temps, il ne faut pas « gouverner à l'audience » mais mettre en œuvre une véritable stratégie numérique.

Parmi les actions lancées : étude sur la qualité du signal reçu par les téléspectateurs, diagnostic sur l'écriture, refonte de l'habillage, réforme de la météo, resynchronisation de la grille de Réunion 1^{ère} avec le reste du réseau afin de faciliter les campagnes d'auto promotion, accompagnement des présentateurs du JT soir, travail sur une écriture « moins institutionnelle et moins descendante », développement de la radio filmée, travail sur la com' externe et interne, accompagnement du changement au niveau RH.

Ce plan d'actions complète le Projet Horizon 2020 qui fixe pour Réunion 1^{ère} de nouveaux objectifs stratégiques : orientation forte vers le numérique tout en réaffirmant une ligne éditoriale ancrée au cœur de la Réunion et en s'appuyant sur une réorganisation interne.

➔ **VOIR LE COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION OUTRE-MER**

3. Programmes régionaux. Point d'étape

Pour Delphine Ernotte, la nomination d'Olivier Montels à la tête du réseau régional s'inscrit dans la continuité. Le directeur sortant des antennes et programmes régionaux a présenté les grandes évolutions des grilles régionales de rentrée, telles qu'elles ont été impulsées par la direction centrale :

- ♦ **Magazines découverte.** Il y en aura un par région, exception faite des Pays de la Loire et de Centre-Val de Loire qui mutualiseront le leur.

- ♦ **Matinales.** Toutes les régions auront désormais une émission sur 52 minutes.

- ♦ **Edition des régions.** Ce programme fabriqué par FTR (France 3 toutes régions, ex-France 3 Sat) sera diffusé le matin après la matinale, en version rallongée à 26 minutes. 3 régions ont leur propre projet de programme sur ce créneau.

- ♦ **« On a la solution ! ».** Ce nouveau magazine de 26 minutes, inspiré de l'édition des initiatives, sera lui aussi fabriqué par FTR. Il sera diffusé à 10h40,

sauf pour les régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, qui diffusent déjà un programme spécifique à cette heure-là.

Selon la direction, un transfert du budget national vers les régions a permis de lancer ces nouveaux programmes.

Alors que le COM prévoit un doublement des programmes régionaux d'ici 3 ans, les élus ont demandé à ce que leur soit présenté le mode de comptabilisation de ces programmes dans l'indicateur du COM. Delphine Ernotte s'y est engagée.

Sur les éditions locales, la direction affirme qu'il n'y aura pas de modification en septembre et que le travail d'atelier des locales n'est pas terminé partout.

Les élus CGT ont protesté contre la multiplication des coproductions sur les programmes régionaux (magazine découverte, matinales). Ces productions initient les idées et fournissent en général le réali-

sateur, voire les présentateurs. Nous estimons qu'il s'agit d'une externalisation de la matière grise et qu'on transforme les salariés de la chaîne en simples exécutants.

Olivier Montels a justifié ce choix par la nécessité d'être « plus souple » d'un point de vue éditorial, estimant que pendant de nombreuses années, on n'avait pas assez osé et inventé et qu'on était restés trop fermés éditorialement.

Le nouveau directeur estime qu'en région « les gens sont complexés, ont une mauvaise image d'eux-mêmes, manquent de confiance en eux » et comme pour affirmer qu'il est le bon choix, il ajoute : « Si je n'aimais pas ce réseau, je ne serais plus là. On peut tout faire avec ce réseau. Il faut avoir du courage, oser inventer. Notre préoccupation, c'est de donner de l'activité à l'ensemble des collaborateurs de France 3 ».

4. Situation à Vanves

La station de France 3 Paris-Ile-de-France risque-t-elle de déménager au Siège ? C'est ce que redoutent les salariés et la CGT n'y est pas favorable.

Il y a un an, la station de France 3 Paris-Ile de France subissait un incendie qui rendait inutilisables la régie, les équipements techniques et un de ses plateaux. Depuis un an, la station fonctionne de manière précaire, grâce à l'ancien car régie de Toulouse, elle a subi de multiples incidents et même un second incendie au printemps. Le collectif de travail est mis à rude épreuve.

Comme dans de pareils cas, les discussions avec les assurances et l'expert judiciaire sont longues et compliquées. Voyant que les choses n'avançaient pas, la direc-

tion a missionné 2 experts internes afin d'étudier deux hypothèses : soit une remise en état de la station, soit un rapatriement au siège de France Télévisions.

Alors que les organisations syndicales de la station ont déposé un préavis de grève, Arnaud Lesaunier répond qu'on ne peut pas reprocher à la direction « de prendre le temps de réunir des éléments objectifs pour décider ». Soupçonnée de vouloir profiter de l'occasion pour faire des économies, Delphine Ernotte répond que c'est un « procès d'intention » et que la direction a au contraire « un grand projet pour France 3 Paris-Ile-de-France ». Lequel ? La CGT, comme les salariés, l'attendent avec impatience.

5. Chaîne info

Au bout de 9 mois, franceinfo est devenue la 1^{re} plateforme numérique française selon Médiamétrie, devant le Monde et le Figaro, ce qu'a salué la Présidente, en ajoutant que maintenant il allait falloir « tenir cette première place ».

Le constat est moins probant sur la TNT, même si l'audience globale progresse très doucement. Elle est passée à 0,4% en mai, avec des pointes importantes lors des événements d'actualité comme les attentats. La tranche du matin reste le fer de lance de la chaîne (LCI et franceinfo sont dans la roue l'une de l'autre) et le soir progresse légèrement.

Derrière la façade, les choses restent plus compliquées : face à l'épuisement des équipes, la direction travaille à revoir entièrement l'organisation du travail. Il demeure par ailleurs des problèmes techniques récurrents (bugs du serveur) ou qui dégradent l'antenne (problèmes de son) et qui tardent à être résolus. Des arbitrages sont en cours afin de rajouter quelques ETP sur certaines fonctions en sous-effectifs.

Autre problématique : la question du montage et l'avenir des monteurs à franceinfo. Aujourd'hui, les monteurs sont encore trop peu mis à contribution pour produire seuls

des modules. Par ailleurs, à Télématin, on n'a pas progressé sur la répartition du travail entre monteurs, deskeurs et assistants de production. Les élus CGT ont rappelé à la direction qu'il était urgent d'avancer, l'accord transitoire d'expérimentation étant censé prendre fin dans 6 mois.

Enfin, il n'est pas prévu à ce jour de montée en puissance de l'implication des régions dans franceinfo, si ce n'est à travers le module « Un jour en région ». On est loin de la promesse d'une consultation spécifique sur la participation des régions.

Concernant l'accès aux portails régionaux via l'appli franceinfo, la présidente a démenti que cela soit dû à un blocage de Radio-France en rapport avec son propre réseau France Bleu. Elle en a plutôt fait une question technique, en s'engageant à regarder comment réintégrer les régions dans une prochaine version de l'appli.

Côté antenne TNT, des évolutions pourraient avoir lieu à la rentrée. En termes de visages, suite au départ de Laurent Bignolas à Télématin, en termes de contenus, suite à un séminaire éditorial qui doit avoir lieu à la fin du mois.

➔ [VOIR LE COMPTE-RENDU DE LA CASMOA](#)

6. Feuilleton de Montpellier

M. Sitbon, directeur de cabinet de la patronne, explique que le projet initial a fortement évolué suite au protocole de sortie de grève du 5 juin signé par la CGT et FO, qui crée un cadre de négociation très complet sur l'ensemble du projet.

La direction reconnaît qu'elle a pêché dans la communication et elle compte y remédier. La décision de décaler le calendrier permettra à chacun de voir le dispositif se mettre en place : publication des postes, recrutement.

Concernant le nombre de fictions, on passera à 24 unitaires en 2018, plus le feuilleton dont la fabrication débutera en avril. Pour le plan de charge des années suivantes, il y aura une nouvelle négociation fin 2018.

Sur les menuiseries et les accessoires, des groupes de travail vont être constitués avec les salariés. Les HMC (habillement, maquillage, coiffure) seront en gestion directe par la filière. Par ailleurs l'engagement de renouvellement des cars lourds de Lille et Lyon a été pris, une discussion aura lieu sur leur dimensionnement.

Le projet montre un solde positif de 23 ETP pour l'emploi. Il va permettre la requalification d'un certain nombre d'intermittents. Il va asseoir l'activité dans un nouveau site industriel avec un plan de charge destiné à durer longtemps. Le bail de Vendargues a été approuvé par le Conseil d'Administration du 9 juin.

Au plan économique, le feuilleton ne résout pas le problème du déficit de la fiction mais l'améliore notablement (500 000 € dès la première année). Christian Vion, grand argentier de FTV, explique que les règles de facturation en fiction sont différentes des autres activités de la filière. Les charges de structure dites « de niveau 3 » sont facturées sur la base du

prix de revient sauf pour la fiction où le client, le producteur délégué, doit présenter un devis qui lui permette d'avoir du financement du CNC ou du crédit d'impôts. On est obligés d'appliquer les tarifs généraux de la fabrication de fiction en France. La filière est donc contrainte d'afficher des tarifs inférieurs à son prix de revient, d'où le déficit structurel.

Pour ce qui concerne la post-production, les sites connaissent des demandes en croissance de la part des antennes régionales. La direction s'est engagée dans le protocole à maintenir de l'activité pour l'ensemble des collaborateurs quels que soient les métiers.

La CGT a pointé les surcoûts liés à la sous-activité, qu'elle estime environ à 1M€ par an pour la direction des opérations. Par ailleurs, elle conteste le montant trop important des charges de niveau 3 imputées à la filière. Enfin nous attendons les effets du plan d'amélioration de la performance liée aux locations de matériel pour lesquelles la direction a lancé plusieurs appels d'offres.

➔ **VOIR LE RAPPORT SUR LE PROJET DE FEUILLETON DE MONTPELLIER (COMMISSION ECONOMIQUE DU CCE)**

7. Arrêté des comptes 2016

Pour la 1^{re} fois depuis 2012, le résultat d'exploitation du groupe a été, en 2016, légèrement positif de près de 9 M€. Mais ce retour à l'équilibre est très fragile. Il est notamment dû à la hausse de 30 M€ du financement public et aux économies sur les régions de France 3, sur les coûts de diffusion ou sur la prise de congés. Au to-

tal, malgré le lancement de franceinfo, FTV a supprimé 92 ETP l'an dernier.

La question du modèle économique reste donc entière. Il est urgent de réformer l'assiette de la redevance, d'autant que la suppression de la taxe d'habitation à laquelle elle est adossée risque de la fragi-

liser davantage. Delphine Ernotte affirme que c'est son chantier prioritaire.

Mais pour la CGT, il faudra aussi donner de l'air à FTV, en réintroduisant de la publicité après 20h. C'est d'autant plus important qu'en 2018, le chiffre d'affaires publicitaire va baisser, suite à l'interdiction de la publicité pour enfants.

Quant aux recettes liées à la détention des droits sur la production dépendante, elles n'apparaîtront qu'à moyen terme, et encore dans des proportions encore timides. Là aussi il est nécessaire d'aller

plus loin, d'autant que FTV doit financer des développements importants : la réforme des moyens internes de fabrication, la montée en puissance de franceinfo, le développement des programmes régionaux, la mutation numérique, la SVOD.

VOIR : ➔ L'AVIS DU CCE

➔ LE COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIQUE

➔ LE RAPPORT DE L'EXPERT

8. Outil Planif

Le responsable du projet, Gilles Silard, réaffirme que Planif n'a pas vocation à modifier les organisations du travail dans les sites. Néanmoins, il faut constater qu'avec les anciens outils (type Omega), les utilisateurs ont imaginé des solutions de contournement (papier-crayon ou tableau Excel) pour préparer leur planning avant saisie définitive par les assistantes. Si l'outil Planif permet désormais de travailler directement dans l'outil, il faut s'interroger sur les conséquences susceptibles d'impacter les assistantes concernées.

Les élus CGT ont alerté la direction sur le sujet, dans la droite ligne de ce qu'a déjà fait l'IC-CHSCT sur le dossier « missions » (nouvel outil de gestion des frais de mission). Ils ont demandé à la direction de mettre en place une GPEC spécifiquement dédiée au personnel administratif afin d'anticiper les effets de la convergence numérique. La direction a convenu de cette nécessité et une négociation devrait avoir lieu prochainement sur le sujet.

9. Outil mission

Les élus ont été informés et consultés sur le projet de logiciel de traitement des frais de mission « Concur ». Après une phase expérimentale sur des populations « pilotes », il sera progressivement déployé en 2018.

A terme, ce seront donc tous les salariés qui saisiront eux-mêmes leurs frais de mission via un logiciel et leur smartphone.

La direction a accepté un suivi mensuel du dossier par le bureau de l'IC-CHSCT et une délégation du CCE.

➔ VOIR L'AVIS DU CCE

10. DEMAT

Un point d'étape a été fait par Priscille Ducomet, la directrice financière de FTV sur la DEMATérialisation des factures. L'outil qui a été choisi est ltesoft. Il vise à supprimer le papier et les saisies pour les factures fournisseurs. Le projet sera dé-

ployé sur 3 ans à partir de 2018. Il aura un impact important sur les comptables puisqu'il prévoit la suppression de 10 ETP. L'IC-CHSCT a fait réaliser une expertise sur les conséquences du projet et rendra son avis le 30 juin prochain.

11. SIRH

Claire Galland, la responsable des SIRH (Systèmes d'information des ressources humaines), est venue exposer le panorama des SIRH à FTV. Une demande des élus CGT qui souhaitent faire le point sur le chantier de la « dématérialisation » et ses conséquences.

Les SIRH reposent sur 3 applications principales : Orphée, PapyRHus et Mon-Kiosque (ce dernier s'articule sur les deux premiers). Autour, des applications spécialisées : Acciline/Andeline (Accidents du travail), Org+ (organigrammes), Popeï (Handicap), Syfadis (e-learning), Préven-

tiel (médecine du travail) et Centre RH (indicateurs d'analyse pour réaliser des tableaux de bord RH).

Les évolutions à venir des SIRH sont de trois natures :

- ◆ Répondre aux obligations légales (prélèvement à la source, retraite progressive, refonte de l'entretien professionnel)
- ◆ Montée de version applicative (PapyRHus, Popeï qui deviendra Atimic)
- ◆ Répondre aux besoins d'amélioration des logiciels (Orphée et outil de paye).

12. DEMAT RH

DEMAT RH est un projet dont le déploiement doit démarrer début 2018. Pour la direction, il y a une forte attente côté RH pour simplifier et partager les informations.

1^{ère} étape, dès janvier 2018 : la dématérialisation du bulletin de paie. Chaque salarié disposera d'un « coffre-fort numérique », extérieur à l'entreprise (sous la responsabilité de la Caisse des dépôts et consignations ou de la Poste), dont la durée de vie est garantie pour 50 ans.

Actuellement les bulletins de paye sont imprimés et mis sous pli dans un ESAT (établissement et service d'aide par le travail, qui emploie des handicapés) puis transmis à FTV qui transmet au salarié. Avec la dématérialisation, le bulletin de paye de chaque salarié sera envoyé directement dans son « coffre-fort » personnel. Cet espace comportera en outre un espace privé où le salarié pourra déposer des documents personnels et il sera accessible hors de l'entreprise.

De la même manière, les personnels CDD pourront y accéder à leurs contrats de travail et aux attestations AEM. L'hébergement des données sera réalisé chez un prestataire en Europe (obligation légale). Le projet va faire l'objet d'un appel d'offre européen.

2^e étape, en juin 2018 : la dématérialisation des contrats de travail. Cela con-

cerne essentiellement les personnels CDD qui pourront, via une double signature numérique, signer à distance sur une tablette ou un PC leur contrat de travail.

D'autres projets sont envisagés ultérieurement : e-service (base d'infos RH partagée, avec accès du salarié à ses données personnelles), un espace mobilité.

13. Info 2015

La direction a présenté la 3^e phase du projet Info 2015, lancé il y a 2 ans et demi. Le projet porte de moins en moins bien son nom, puisqu'il ne sera toujours pas achevé en 2018... La phase 3 prévoit la réorganisation d'un certain nombre de services et surtout leur déplacement géographique à l'intérieur de la « Maison de FTV », l'immeuble principal du Siège. Ainsi, les services enquêtes et reportages doivent être regroupés avec les échanges internationaux (EVN), franceinfo numérique (ex-Francetv info) doit bouger, ainsi que le service Infographie PPI et la photothèque.

Cette réorganisation va entraîner un mouvement immobilier beaucoup plus large, afin de libérer les espaces d'installation définitive de ces services. Le mouvement le plus emblématique est sans doute celui de la Présidence, de la direction générale, de la direction de la communication et de la direction financière de France Télévisions qui quitteront le 8^e étage, sans doute avant la fin de l'année pour s'installer dans un premier temps au 3^e étage, à l'emplacement de l'ancienne régie finale de France 2. Par un jeu de domino, ce mouvement permettra de déplacer au 8^e les services juridiques, achats et IMG, puis de faire monter d'un niveau les services de France 2.

Les élus ont protesté contre les conséquences de la création d'un service support, regroupant les responsables d'éditions, les chefs d'édition, les assistants d'édition et les assistants de production, et qui aura pour effet de marginaliser les scriptes en les réduisant à des sortes de techniciennes du contrôle qualité. Une approche très hiérarchisée et surtout très corporatiste, avec une élite journalistique qui décide et des techniciens qui exécutent. Les élus ont adopté une motion de soutien aux scriptes de la Rédaction Nationale de France 3 qui refusent de voir amputée la partie éditoriale de leur activité. Il s'agit d'une violente déqualification de leur métier, génératrice de troubles psycho-sociaux. Un préavis de grève inter syndical a été déposé pour les scriptes le dimanche 18 juin.

Pour la CGT, la direction doit impérativement changer de méthode. La mise à l'écart des scriptes est un non sens total qui remet en question toutes les déclarations d'intention de la direction générale sur la qualité de vie au travail.

➔ **VOIR LA MOTION**

Derrière cette phase 3, le projet Info 2015 ne sera pas encore terminé. Il restera encore au moins une phase 4, visant à re-

grouper de gros services, comme le ser-

vice « société ».

14. Charte éthique

Selon Laure Haguenaer, responsable du projet, l'objectif de la direction avec cette charte est de promouvoir les comportements éthiques dans l'entreprise et de renforcer la confiance. Il s'agit aussi de se mettre en conformité avec certaines obligations légales relatives aux conflits d'intérêts.

Cette charte reprend pour l'essentiel des textes déjà en vigueur dans l'entreprise (accord égalité, charte des antennes, charte des réseaux sociaux, charte déontologique des journalistes).

La CGT a fait remarquer qu'une charte ne peut être opposable aux salariés, sauf

pour les dispositions qui relèvent de la loi ou du règlement intérieur de l'entreprise. Pour le reste, une charte ne peut être qu'une incitation à agir, en aucun cas une obligation. La note sur les cadeaux et invitations n'y figure pas pour l'instant car la procédure d'information-consultation des instances est toujours en cours.

Cette charte comportera aussi à terme un volet « lanceur d'alerte » cadré par la loi dite Sapin 2 de lutte contre la corruption pour dénoncer des agissements abusifs dans l'entreprise.

15. Emploi

- Bilan de l'emploi au 31 mars 2017

Au 31 mars 2017, FTV comptait 8 815 salariés permanents présents dont 548 à temps partiel et 44,1% de femmes. Le niveau d'emploi du 1^{er} trimestre est en moyenne de 9 838,3 ETP (8 487,7 ETP permanents et 1 350,7 ETP non-permanents).

Une hausse de 0,60% par rapport à la situation à fin mars 2016, due à l'augmentation des effectifs non-permanents (+48,6 ETP) et à une légère augmentation des effectifs permanents (+10,5 ETP). Le taux de précarité atteint 13,7%. Les effectifs journalistes augmentent trois fois plus que les effectifs PTA.

L'activité franceinfo entraîne une augmentation des effectifs du siège (+2,9%), les effectifs en régions et Outre-mer connais-

sant quant à eux une tendance à la baisse (-1,2%).

Pour la CGT, cette apparente stabilité des effectifs en 2017 fait craindre des années 2018-2020 très douloureuses, puisque le COM prévoit 500 ETP en moins d'ici 3 ans. La direction répond que l'entreprise a déjà entamé ces suppressions depuis le second semestre 2016, même si le lancement de franceinfo, avec ses 178 créations de postes, en a masqué les effets.

- Rapport IGAS-IGAC sur l'intermittence

Ce rapport sur l'intermittence à FTV et Radio France a été remis au printemps 2017. 24 préconisations ont été faites dont certaines sont mises en avant par la direction de l'entreprise, en particulier celle relative aux « CDI d'émission » que la direction voudrait mettre en place rapidement. Pour la CGT cette appellation est trom-

peuse, il s'agirait en fait de CDD à durée indéterminée, une nouvelle forme de précarité.

Côté intermittents techniques, le rapport juge illégal le remplacement des salariés en congés par des CDDU. Il préconise de faire des contrats de droit commun pour les remplacements des congés, RTT ou récupérations. Avec éventuellement, si l'employeur y consent, une « surcotisation » d'assurance chômage afin de maintenir les droits des intermittents à ce régime d'assurance.

Le rapport préconise en outre d'améliorer la gestion des congés. Que peut-on faire de plus que l'extrême anticipation déjà en place dans les régions ?

La direction estime que l'entreprise a une responsabilité et un devoir vis à vis des collaborateurs intermittents fidélisés. Une position à confirmer compte tenu de la baisse potentielle d'activité pour certains intermittents sur les fictions.

La direction a proposé de reprendre la négociation sur l'emploi à l'automne.

16. Bilan social 2016

Le CCE n'a pas été en mesure de rendre un avis, car tous les CE n'ont pas encore pu examiner leur bilan social. L'avis sera rendu ultérieurement.

La commission emploi-formation du CCE a cependant rendu son rapport sur le bilan social de l'entreprise ➔ **VOIR LE COMPTE-RENDU**.

Les effectifs en ETP moyens annuels sont en baisse en 2016, et cette baisse, légèrement amoindrie par la création de la Chaîne Info, devrait se poursuivre en 2017.

Cette baisse est sensible sur les non-permanents, soit 11% de la masse salariale et en particulier sur les CDD-U et les cachetiers avec au contraire une petite augmentation sur les CDD dits « de droit

commun ». L'objectif pour la direction est d'atteindre les 10%.

La politique rigide d'emploi de l'entreprise, qui consiste à ne remplacer les départs qu'après un temps de latence, destiné à mesurer la pertinence de ces remplacements ou de leurs redéploiements, entraîne des déséquilibres au sein des services, des pertes de productivité et de qualité de travail, des surcharges non compensées et du stress dommageables à leurs bons fonctionnements, au bien-être des salarié-e-s et au développement dynamique de l'entreprise. Plus largement un COM qui prévoit 500 suppressions de postes sur 5 ans ne s'inscrit pas dans le développement et laisse penser que FTV est considérée par l'Etat comme une entreprise administrée.

Prochain CCE le 12 juillet

Paris, le 19 juin 2017

Vos élue-e-s de la CGT se tiennent à votre disposition.